

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 29 JUIN 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_121 : CRITT - CONVENTION DE FINANCEMENT 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni au Grand Théâtre d'Albi le mardi 29 juin 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry MALLÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU

Membres excusés :

Madame Martine LASSERRE, Messieurs Frédéric CABROLIER, Ghislain PELLIEUX, Patrick MARIE, Yves CHAPRON

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Roland GILLES (pouvoir à Michel FRANQUES), Marie-Corinne FORTIN (pouvoir à Anne GILLET VIES), Nathalie BORGHESE (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Patrick BLAY (pouvoir à Gilbert HANGARD), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marie-Claire GEROMIN (pouvoir à Pierre DOAT)

Votants : 45

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 29 JUIN 2021

N° DEL2021_121 : CRITT - CONVENTION DE FINANCEMENT 2021

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Le centre régional d'innovation et de transfert technologique (CRITT) Automatisation et Robotique assure des prestations technologiques dans le domaine de la robotique et la productique. Il emploie douze personnes, ingénieurs ou techniciens. Le 8 janvier 2014, le CRITT intégrait la halle technologique InnoProd au cœur du parc technopolitain libérant ainsi les locaux qui lui étaient mis à disposition gracieusement par le syndicat mixte CRITT sur la MDI. La communauté d'agglomération de l'Albigeois donnait ainsi au CRITT les moyens de se développer en mettant à sa disposition des locaux neufs plus spacieux (+40%) et mieux équipés (pont roulant, circuit intégré d'air comprimé...).

L'occupation par le CRITT de ces locaux se fait moyennant une redevance d'occupation mensuelle fixe de 1882 € HT (couvrant essentiellement la maintenance des équipements techniques), et l'acquittement des charges variables (consommation d'eau, gaz et d'électricité). De son côté, la communauté d'agglomération assume les coûts d'investissements et de maintenance du gros œuvre du bâtiment.

Considérant l'intérêt pour le développement économique du territoire de disposer d'un outil efficace pour développer l'innovation et le transfert de technologie, une convention de financement lie la communauté d'agglomération et le CRITT Automatisation et Robotique.

Cette convention ouvre droit au versement d'une subvention d'un montant maximal annuel de 52 000€ en deux phases :

- une part fixe de 41 600€, à signature de la convention ;
- une part variable d'un montant de 10 400€ en fonction de l'atteinte de deux objectifs.

En 2020, les objectifs à atteindre étaient les suivants:

- La contribution au développement du tissu économique local : 20% minimum du volume d'activités annuel réalisé auprès d'entreprises implantés sur le territoire de la communauté d'agglomération.

En 2020, et malgré le contexte sanitaire, le CRITT a maintenu sa présence auprès des acteurs économiques locaux puisque les heures consacrées à des projets significatifs en lien avec des entreprises albigeoises sont valorisées à 162 150€ soit environ 22.7% du total toutes entreprises confondues. Le CRITT est intervenu auprès de PME telles que Chêne vert (système de montage industriel), VOA (nouvelle télécommande pour palans), ou encore Mécanumeric (procédé robotisé).

- L'inclusion dans l'écosystème albigeois d'innovation : participation à une opération de communication portée et pilotée par la technopole Albi-InnoProd. Le

CRITT en la personne de Benoît Galinier son directeur, est intervenu lors d'un webinaire « PMI & Intelligence artificielle » organisé par la technopole Albi-InnoProd.

Les deux objectifs ont été atteints, ouvrant droit au versement au titre de 2020 de l'intégralité de la part variable soit 10 400€.

Pour l'année 2021, proposition est faite de reconduire le principe d'une part variable de 20% dans l'attribution de la subvention, versée en fonction de l'atteinte de deux objectifs, identiques en nature et en niveau d'ambition, à ceux des années précédentes.

Le montant maximal, versé en cas d'atteinte des objectifs, reste inchangé à 52 000€.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le projet de convention ci-annexé,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 18 mai 2021,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour le développement économique de la communauté d'agglomération de l'Albigeois de disposer d'un outil efficace pour développer l'innovation et le transfert de technologie à l'échelle du territoire,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

FIXE le montant maximal de la subvention annuelle de fonctionnement attribuée à l'association CRITT à 52 000€ (cinquante deux mille euros).

APPROUVE la convention de financement ci-annexée déterminant les conditions d'attribution de la subvention.

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice en cours.

AUTORISE la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, ou son représentant, à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes afférents.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 juin 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL